



## Procès -verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association "Les Amis du Port-Blanc" du 25 février 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 25 février à 17 h 30, les membres de l'association "Les amis du Port-Blanc" à jour de cotisation, se sont réunis salle Gilles Gahinet sur convocation du conseil d'administration en date du 12 février 2023.

L'assemblée est présidée par Françoise Magnier, présidente, et le secrétariat est assuré par Yvon Le Mouhaër, secrétaire-webmestre de l'association.

Ordre du jour :

- rapports moral et financier
- stop en Baden
- relations avec les autres associations
- développement d'un bateau-bus
- ombrières photovoltaïques
- questions diverses

\*  
\*            \*

### Rapport d'activité

**Depuis le 19 février 2022**, nous avons tenu 10 conseils d'administration, adressé quelques lettres d'info, tenu un apéro-info au mois d'août auquel bien peu d'entre vous ont assisté, et participé pour la première fois au forum des associations.

Nous avons participé à la première édition de "**Port-Blanc fête ses sauveteurs en mer**" en cette année 2022 sans semaine du Golfe. Cela a permis de nous montrer un peu et de contribuer à la récolte d'argent pour la SNSM (boîtage et tracts distribués à Port-Blanc). A cette occasion nous avons également distribué un tract sur la lutte contre les chenilles processionnaires et un autre sur Stop en Baden.

Nous avons travaillé avec la **Compagnie des ports du Morbihan** :

Nous avons été consultés, comme les autres associations de Port-Blanc, sur **le projet d'aménagement de l'esplanade de Port-Blanc**. Le projet de restaurants éphémères a été abandonné et notre opposition à ce projet y est peut-être pour quelque chose. Mais il est prévu d'agrandir et de rénover le bâtiment qui abrite notamment la gare maritime pour améliorer les locaux de la SNSM et les mutualiser avec le SDIS qui ne dispose d'aucun lieu actuellement. Nous avons donné notre accord à quelques réserves près. On y reviendra si vous le souhaitez.

A ce sujet, nous avons également été consultés par un autre **bureau d'étude, mandaté par GMVA**, qui vise à aménager les abords de la cale, côté route. Dans ce cas, nous avons fait connaître notre désaccord avec le projet qui vise notamment à rouvrir aux véhicules (voitures et camions), les zones que nous avons contribué à leur interdire depuis 20 ans ! Cette étude est indépendante de celle de la CPM. Nous ne savons pas où elle en est ...c'est une question que nous pourrions poser au maire de Baden tout à l'heure.

Nous avons également fait connaître à la CPM notre **rapport sur la circulation et le stationnement** à Port-Blanc (ce rapport est toujours disponible sur le site de l'association). La Compagnie a eu la courtoisie de nous inviter à une réunion avec elle pour discuter de nos propositions. Nous avons pu en discuter de manière assez constructive, même si la Cie estime que le véritable maître d'ouvrage en ce domaine est l'agglomération.

Notons à ce sujet que la commune de Baden n'a toujours pas réagi à nos propositions et semble se désintéresser complètement du sujet.

Enfin, au cours de nos rencontres avec la CPM, nous avons discuté et obtenu de pouvoir à nouveau utiliser les **bacs du port pour vider les poubelles...** cette question n'allait pas de soi... en fait les habitants de Port-Blanc comme ceux du reste de la commune doivent utiliser les bacs jaunes ou verts individuels. Certains ne le font pas. Nous vous avons adressé une lettre d'info dans laquelle nous avons rappelé ce principe, mais on a indiqué à la CPM que, lorsqu'on s'absente, on n'a pas de lieu pour déposer nos sacs. Dans ce cas, on peut donc utiliser les bacs du port, mais seulement à titre exceptionnel. Les agents du port nous ont indiqué que certaines personnes déposaient n'importe quoi y compris des encombrants et que désormais est installée une vidéo surveillance, et que les contrevenants pourront être condamnés à payer une amende.

Nous nous félicitons que les parkings soient désormais éteints la nuit.

Nous avons également demandé et obtenu que les usagers de la partie communale des installations portuaires puissent utiliser le terre-plein de stationnement plutôt que de prendre des procès-verbaux pour stationnement irrégulier intempestifs. Cette solution est désormais en discussion entre la Compagnie et l'AMBE, l'association des mouillages de Baden Est avec laquelle nous entretenons de très bonnes relations.

**Travail avec la commune de Baden** : pas grand chose cette année, comme cela a déjà été dit :

- . pas de suite à nos propositions en matière de circulation et stationnement,
- . on ne nous a pas fabriqué de nouveaux bacs à marée (dans les communes voisines cette tâche est assumée par les communes, y compris la vidange des bacs ...), mais GMVA non plus ne nous aide pas alors que c'est dans son domaine de compétences,
- . rien sur la petite décharge de Toulindac, ni sur les structures alvéolées en plastique de l'ancienne base nautique, (nous allons saisir l'Adème de cette question)
- . nous sommes toujours écartés des décisions concernant la navette gratuite, ce qui fait que les besoins des habitants de Port-Blanc ne sont absolument pas pris en compte (on n'a même plus les bilans de la fréquentation) ...
- . Un élément positif, toutefois, la commune a accepté d'installer les panneaux de Stop en Baden, au moins de manière provisoire pour certains d'entre eux, et pas toujours de manière très visible.... on va revenir sur cette question tout à l'heure.

Nous avons, sous la direction de Michel Borne, qui ne peut être présent aujourd'hui, continué à lutter contre la **prolifération des baccharis** : le groupe anti baccharis de Baden est constitué de 6 bénévoles qui interviennent régulièrement et d'une dizaine de personnes qui les aident ponctuellement, dont des membres des Amis du Port-Blanc. Depuis septembre, nous avons arraché plus de 800 pieds, ce qui était la priorité. Nous avons participé à 4 gros chantiers à Pomper, conjointement avec la commune d'Arradon et Baden, au Bono et au Moulin de Baden (opération conjointe avec des lycéens de Ménimur et le PNR) . Les propriétaires privés et des promeneurs sont sensibilisés, et les bénévoles sont intervenus en aide sur 5 propriétés privées. Pour 2023/2024 le groupe des bénévoles veillera aux repousses sur nos 37 km de côtes ; ils interviendront pour faire aboutir les dossiers concernant les terrains privés au Moulin de Baden et Pont-neuf, qui constituent

des foyers importants qui demandent l'intervention de professionnels. Le prochain rendez-vous est fixé au 14 mars prochain autour du marais de Pomper à la demande des communes de Baden et d'Arradon. Il s'agit de terminer le travail qu'on a entamé en septembre dernier et auquel plusieurs membres des Amis de Port-Blanc ont participé. Nous vous adresserons par mail le courrier de Michel Borne. Toute aide supplémentaire est la bienvenue.

Enfin, nous **avons adhéré, en tant qu'association**, à l'association Bois Bourgerel tranquillité qui s'appelle désormais **Bois Bourgerel nature environnement**, et qui conteste le projet d'extension du camping sur le terrain qui recevait des chevaux jusqu'à il y a peu. Cette association est également devenue membre des Amis de Port-Blanc. Nous y reviendrons tout à l'heure quand nous exposerons nos projets.

\*  
\*       \*

## Rapport financier

Association "LES AMIS DU PORT BLANC"			
	2054	Livret Bleu au 31 Décembre 2021	2623,71
		Intérêts 2022	36,07
		Apport 2022	0,00
		Livret Bleu au 31 Décembre 2022	2659,78
CHARGES Cpte 540 43		PRODUITS	
60	Achats	728,17	Transfert de compte
6161	Assurance multirisque	92,41	7422 Subvention départementale
6162	Autres assurances	0,00	7423 Subvention régionale
6181	Documentation générale	0,00	7425 Subvention autres collectivité
6186	Frais colloques séminaires conférence	129,94	<b>74 SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>
<b>61</b>	<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>	<b>950,52</b>	<b>7511 Adhésions Chèques</b>
6231	Abonnement au site OVH	26,38	
6233	Transfert sur livret	0,00	7539 Soldes espèces versées en compte
6251	Déplacements	0,00	<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>
6257	Réunions	0,00	7621 Revenu des valeurs mobilières
6261	Frais postaux	0,00	7681 Autres produits financiers
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>26,38</b>	<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>976,90</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
			<b>400,00</b>
		solde bancaire au 31 décembre 2021	1164,05
		RESULTAT Annuel	-576,90
		solde bancaire au 31 décembre 2022	587,15
		Livret Bleu au 31 Décembre 2022	2659,78
		<b>Total Trésorerie au 31 Décembre 2022</b>	<b>3246,93</b>

Le rapport financier, présenté par Jean Le Bars, est adopté à l'unanimité.

\*  
\*       \*

Après l'activité passée, **les projets pour l'année qui vient**. Nous voterons ce rapport moral avec le rapport d'activité ensuite.

## . Stop en Baden

Il faut faire un effort sur **Stop en Baden** (tractage, stop nous-mêmes, ...) Cette année nous avons financé et fait fabriquer les panneaux que vous avez vus. La commune est intéressée par cette initiative et a accepté que nous nous lancions en installant les panneaux là où nous pensons qu'ils doivent se trouver. Cette initiative a eu pour l'instant un grand succès ... d'estime ! Outre la presse écrite à plusieurs reprises, nous avons été contactés par France 3 qui a réalisé et diffusé son reportage à deux reprises (Diffusion du reportage en séance).. et même par M6, qui n'a finalement

pas donné suite au motif que, le prix de l'essence ayant diminué, l'intérêt du sujet était bien moindre (!).

**[Monsieur Patrick Eveno, maire de Baden, qui avait prévenu qu'il ne pourrait assister au début de l'assemblée générale, est arrivé à ce moment.]**

En revanche, il y a eu quelques usagers, mais qui doivent se compter sur les doigts d'une main. Autrement dit, pour l'instant c'est raté : non pas parce que les automobilistes ne prennent pas les gens en stop, mais parce qu'il n'y a pas de stoppeurs. La faute nous incombe au moins en partie : nos panneaux ne sont pas assez explicites. En outre, nous hésitons à faire du stop, on préfère prendre sa voiture, c'est plus simple, plus sûr, plus souple... et ça ne coûte pas si cher que cela. Sauf que c'est catastrophique en termes de gaz à effets de serre (de 250 g à 260 g de carbone au km, soit 3 kg pour un aller retour entre Port-Blanc et le bourg de Baden) mais la notion de catastrophe ne suffit pas (encore) à faire changer les comportements surtout quand elle semble si petite. Il faut cependant y croire et il est fort possible que le système trouve finalement sa place. Pour cela il faut que nous soyons les militants de ce dispositif. Si vous voyez des stoppeurs prenez-les, mais essayez vous mêmes de vous lancer.

**. Relations et passerelles avec les autres associations.**

C'est un changement de notre part. Cela peut prendre la forme d'adhésions croisées comme avec Bois Bourgerel nature et environnement, ou simples contacts ou actions communes comme avec Les mains dans le sable (vous avez d'ailleurs reçu un message vous invitant demain à nettoyer la zone des 7 Îles), ou encore de simples relations voire plus si affinités, comme nos relations avec Baden développement. L'idée est de mettre en rapport ces structures afin de peser d'un plus grand poids auprès de nos interlocuteurs.

**. Deux autres chantiers vous sont proposés.**

Pendant longtemps nous nous sommes battus pour que les voitures se garent là où il le faut et pas ailleurs. Et ce combat n'est pas terminé, loin de là, il est même éternel. Il faudra à ce sujet interdire physiquement le stationnement sur la plupart des voies de Port-Blanc. Nous proposerons à la commune qui a dessiné des lignes jaunes continues le long des voies les plus vulnérables, de planter des potelets comme il y en a le long de la rue du Lannic.

Comme on l'a déjà défendu avec Stop en Baden, on essaie de faire en sorte que les voitures roulent moins : cela s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Les navettes gratuites sont trop décevantes et ce projet a été, selon nous, gâché par la commune. Le premier projet est lié à la création des bateaux-bus à hydrogène qui vont se créer très bientôt dans le Golfe et le second à la création d'ombrières sur certains des parkings de Port-Blanc.

**. Transport par bateau-bus.**

Nous vous proposons de nous inscrire dans le projet qui se développe en ce moment même qui vise à créer une ligne régulière en bateau-bus "propre" de desserte de l'île d'Arz à partir du port de Vannes. La mise en service est prévue en 2024. Nous voudrions que cette ligne se développe et joigne Arradon, Port-Blanc, voire Larmor-Baden. Le navire, Hylias, sera propulsé à l'hydrogène électrique créé grâce à la nouvelle station du port de Vannes. Une telle liaison permettrait évidemment de réduire d'autant le trafic routier, notamment à Port-Blanc, tout en réduisant les embouteillages aux abords de Vannes. Le tout en offrant le plaisir de circuler à bord d'un navire dans le Golfe, pour un trajet qui ne serait guère plus long que par la route.

## . Ombrières

C'est un projet auquel le conseil d'administration de notre association pense depuis plusieurs mois, avant même que le Parlement ne se penche sur la question. L'Assemblée nationale et le Sénat ont examiné en première lecture le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Dans ce texte, qui devrait entrer en vigueur avant l'été, est notamment prévue une obligation d'installation d'ombrières sur les parkings de plus de 80 places ou plus de 2500 m<sup>2</sup>, (les deux assemblées sont en désaccord sur ce point), et, ce, dans un délai de 3 ou 5 ans selon la taille des installations, le tout sous peine d'application de sanctions financières en cas de retard. Le Gouvernement attend de ce projet la création d'une puissance installée équivalent à une dizaine de réacteurs nucléaires.

Nous avons réfléchi à cette possibilité pour ce qui concerne les P3 P4 de Port-Blanc qui ont largement la place requise. Notre idée est de financer collectivement ces installations. Ce système de participation citoyenne n'est pas nouveau. Le premier intérêt est bien sûr de participer à la création d'énergie renouvelable, et accessoirement d'installer des bornes de branchement pour les véhicules électriques. Mais ici, il s'agirait aussi de permettre aux habitants de Port-Blanc de se réappropriier en quelque sorte la zone des parkings qui constituent des enclaves encombrantes dans notre village.

On peut citer deux exemples de ce type de projet en cours de réalisation. La Ferme solaire de Kerjéquel, dans le Finistère où, afin d'associer les riverains et les habitants de la communauté d'agglomération, une société sera créée avec une participation ouverte au capital. Les habitants du territoire pourront investir dans cette nouvelle ferme solaire et pourront donc entrer au capital, sur une part de 10 %, par l'intermédiaire de l'association d'envergure nationale Énergie partagée. Un autre exemple est offert par Saint Joachim, commune brièronne de Loire-Atlantique, où une communauté d'énergie citoyenne doit financer les panneaux photovoltaïques et c'est elle qui décidera du choix du prestataire. Chaque famille disposant d'un compteur Linky pourra acquérir quatre panneaux pour le prix de 1 800 euros (HT) et consommer leur production d'électricité qui devrait varier entre 1 500 et 1 800 kWh par an. L'économie annuelle sur la facture d'énergie devrait se chiffrer entre 250 et 300 euros. Le surplus pourra être revendu par la communauté d'énergie citoyenne. Le chantier a dû commencer en été 2022. Le dispositif permet aussi de récolter de l'eau de pluie. C'est un exemple parfait que nous allons examiner de plus près... détail intéressant, l'ombrière est installée sur le cimetière !

Si vous êtes d'accord, on se lance !

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

\*

\*            \*

Un débat s'instaure sur l'aménagement de l'esplanade de Port-Blanc, avec notamment la question de l'emplacement des arrêts de bus, et des trottoirs, ce qui aurait pour effet l'abattage des arbres actuellement en place. L'assemblée est bien évidemment hostile à cet abattage, même si un autre aménagement peut être envisagé. M. Eveno, maire de Baden nous indique qu'il n'a pas d'information précise sur ce projet, mais assure que les arbres ne seront pas abattus et qu'il nous informera de l'évolution du projet.

Jean-Pierre Ronco, président de l'association Bois Bourgerel nature environnement, nous indique qu'il a fait savoir à l'exploitant de l'espace campings cars que les files d'attente des véhicules pouvaient créer un réel danger sur la route départementale. Cette question est à l'étude.

M. Eveno confirme que le projet d'installation de 100 bungalows, à l'enseigne Odalys, sur le

grand terrain de Bois Bourgerel, est bel et bien abandonné, le classement au nouveau PLU y faisant d'ailleurs obstacle. Il nous conseille par ailleurs de nous rendre à l'Île aux Moines pour voir l'ombrière qui y a été installée.

La réunion se termine par le pot de l'amitié.